

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des contraintes de réalisation, des nécessités techniques, réglementaires ou administratives, tant en ce qui concernent les dimensions libres, les éléments d'équipement et les réseaux divers. Les surfaces indiquées sont approximatives et les surfaces de placards sont incluses dans celles des pièces attenantes. Les retombées, faux-plafond, ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 Mars 1997 (Art.4.1)





LE WINSTON

**ARCHITECTES** 

**ANMA** 

Construction d'une résidence étudiante

244 rue Auguste Chevalli Tours (37)



Bat	Niveau	APT n°	Type
C1	R+7	C1_702	Studio

	Désignation	Surface
Ī	CH	10.24 m <sup>2</sup>
Ī	DGT	4.37 m <sup>2</sup>
	SDE	3.60 m <sup>2</sup>
	SURFACE TOTALE	18.21 m <sup>2</sup>

Légende			
Faux-plafond Placard Tableau électrique Sèche-serviette Dalle sur plots Gaine Technique Radiateur	VR: Volet roulant VRE: Volet roulant électriqu EP: Eau pluviale PF: Porte fenêtre HSP: Hauteur sous plafond GC: Garde corps		
Radiateur Electrique  Kitchenette	La surface des placards est comptabilisée		

